



SIERRE

Les nocturnes, c'est parti!

Hier, dimanche 22 décembre, le Marché de Noël des commerçants de la ville a attiré beaucoup de monde. **PAGE 15**

VALAIS

MONTHÉY | MARTIGNY | SION | SIERRE 5

AFFAIRE GIROUD VINS

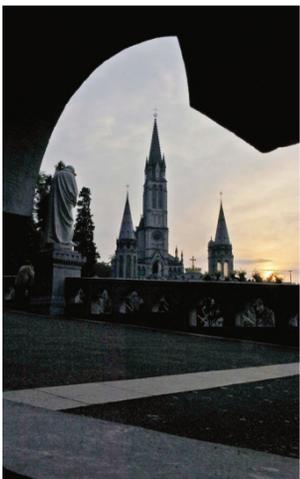
Les Verts montent au créneau

Lors de la prochaine session parlementaire, en mars 2014, les Verts déposeront par l'entremise de leur député Christophe Clivaz une question écrite concernant l'affaire Giroud.

Constatant d'une part que la société Giroud Vins SA n'a pas rempli de déclaration d'imposition fiscale en 2003 et 2004 et, d'autre part, qu'elle a autorisé le 6 août 2010 l'administration fédérale des finances à communiquer son dossier aux autorités fiscales valaisannes, les Verts souhaitent connaître l'attitude exacte du canton dans cette affaire et avoir des précisions sur les critères qui fixeront le taux d'intérêt applicable au montant non payé par Giroud Vins. Les Verts s'inquiètent aussi du délai de prescription. **PM/C**

CHRISTOPHE DARBELLAY - YANNICK BUTTET

Comme promis, ils iront à Lourdes



Christophe Darbellay et Yannick Buttet remercieront à Lourdes pour le miracle PDC de la politique genevoise. **HOFMANN/A**

Ils l'avaient promis, ils le feront. Les deux conseillers nationaux valaisans Christophe Darbellay, président du PDC suisse, et Yannick Buttet vont partir à pied pour Lourdes comme ils s'y étaient engagés si le peuple genevois élisait deux conseillers d'Etat de leur parti le 10 novembre dernier. Or le souverain du bout du lac a exaucé leurs souhaits en portant Serge Dal Busco et Luc Barthassat à l'exécutif cantonal du bout du lac.

Sur deux ans

Les deux Valaisans entament leur pèlerinage ce lundi au château de Compesières dans la campagne genevoise.

Ils ne parcourront pas les 900 kilomètres qui séparent Genève de la grotte où la Vierge apparut 18 fois à Bernadette Soubirous en une seule fois. Ils répartiront les trente-cinq jours nécessaires par tranches sur deux ans. **PM/C**

ASSISTANCE L'association Le Copain a remis huit chiens à des handicapés samedi à Sierre.

Un nouvel ami pour Noël

PIERRE MAYORAZ

De la joie et des larmes. A chaque remise de chiens de l'association Le Copain, deux fois par année, le scénario se répète. Il y a les familles d'accueil qui quittent l'animal qu'elles ont éduqué pendant près d'une année et demie. Leur tristesse de perdre un compagnon attachant se mêle à la joie qu'elles partagent avec celui qui va le recevoir et dont, la plupart du temps, il va changer la vie.

Cette «journée des larmes» a eu lieu samedi aux Halles à Sierre où huit chiens ont rejoint leur nouveau maître. Les familles d'accueil ont symboliquement brisé un lien très fort en amenant elles-mêmes l'animal auprès de celui qu'il va désormais aider et surveiller. «*Bien sûr, c'est triste. Mais nous apportons tellement de joie que cela fait oublier la séparation, un peu comme lorsqu'un enfant quitte le nid familial pour aller vivre sa propre vie. Et puis, nous gardons le contact*», explique Ange-Marie Buri qui cédait samedi son troisième chien. «*Nous allons en reprendre un mais pas tout de suite*», promet-elle.

Le nouvel ami de Thomas

«Nash» quitte donc la famille Buri pour rejoindre Thomas Perruchoud, un garçon trisomique de 7 ans, qui en a déjà fait un ami lors des visites que le jeune golden retriever rendait à la famille durant les week-ends. A voir la joie de la fratrie Perruchoud, Matthieu, Jonathan, Léna et de leurs parents, on ne doute pas du bon accueil que va recevoir «Nash» même si, dans un premier temps, les caresses resteront réservées à Thomas pour que le chien sache bien qui va devenir son maître.



Annick Perruchoud, à gauche, et Ange-Marie Buri en compagnie de Thomas et de son nouvel ami «Nash». **LE NOUVELLISTE**

VINGT ANS D'AIDE AUX HANDICAPÉS

L'association Le Copain existe depuis vingt ans. Fondée et basée en Valais, elle remet des chiens à des personnes souffrant de divers handicaps dans toute la Suisse.

Il s'agit de golden retrievers et de labradors exclusivement. «*A l'âge de 2 mois, le chiot rejoint une famille d'accueil qui va se charger de son éducation jusque vers 18 mois. En plus de l'apprentissage ordinaire, il devra savoir se comporter dans les magasins ou tout autre lieu où leurs congénères ne vont pas. Une fois ces connaissances acquises, le jeune chien revient au centre à Granges où il suit encore six mois de perfectionnement en relation avec sa future mission mais sans formation spécifique à l'un ou l'autre handicap*», explique Nicole Boyer, assistante de direction de l'association.

Le Copain vit de dons et de l'apport de différents sponsors. Une fabrique de nourriture pour animaux assure la subsistance des chiens durant leur formation. L'Office fédéral des assurances sociales offre des stages gratuits aux personnes qui reçoivent un chien.

L'Al participe aussi aux frais à certaines conditions, tout comme des associations de malades quand il s'agit de bénéficiaires qui en font partie. «*Pour le reste, nous prospectons toute l'année auprès de collectivités et de particuliers*», ajoute Nicole Boyer. Le Copain a besoin d'environ 1 million de francs par an. Il rétribue cinq salariés et peut compter sur de nombreux bénévoles dont quinze moniteurs. Le coût d'un chien et de son éducation se monte à environ 25 000 francs.

Depuis sa fondation, l'association a remis 277 chiens dont huit samedi dernier. Les personnes qui en bénéficient ne paient rien, mais les chiens restent propriété du Copain qui leur rend régulièrement visite. **PM**

En savoir plus, www.lecopain.ch

TROIS QUESTIONS À...



ANNICK PERRUCHOUD
MAMAN DE THOMAS

«Il existe une complicité entre Thomas et «Nash»

Annick Perruchoud, Thomas a-t-il immédiatement sympathisé avec «Nash»?

Il connaît «Nash» depuis quelque temps puisqu'il a déjà passé plusieurs week-ends chez nous. Il joue beaucoup avec lui. Dès qu'il a un souci ou une fâcherie, il se réfugie auprès du chien. De même, dès que Thomas ne se sent pas bien pour une chose ou une autre, «Nash» va vers lui. Il existe une véritable complicité entre eux.

«Nash» ira-t-il à l'école avec Thomas?

Thomas a été intégré dans une classe ordinaire de l'école de Grône. Nous avons le projet de le faire accompagner par «Nash». Nous voyons déjà qu'il est fier d'avoir un chien. Cela ne peut qu'améliorer son estime de lui-même et créer de nouveaux contacts avec ses camarades. Il a déjà changé sur certains points parce qu'il se sent responsable du chien et parfois un peu la vedette avec ses copains d'école.

Avez-vous obtenu facilement de recevoir un chien du Copain?

Nous en avons fait la demande avec tous les documents requis. Nous avons rapidement reçu une réponse positive. **PM**

Samedi à Sierre, sept autres chiens ont imité «Nash» et rejoint des personnes souffrant de handicaps divers, enfants ou adultes.

Une aide essentielle

Les chiens du Copain savent tout faire ou presque. «*Ils ramassent les objets que laissent tomber les personnes en chaise roulante, ils ouvrent les portes,*

ils aident à traverser la route, à se déshabiller. Et ils obligent leurs maîtres à sortir ce qui les fait rencontrer du monde, leur redonne parfois un rôle social perdu», explique Nicole Boyer, assistante de direction de l'association.

Au-delà de ces aides connues du grand public, les chiens du Copain réussissent des prouesses parfois inexplicables. «*On di-*

rait que certains d'entre eux ont un sixième sens. L'un repère un risque d'hypoglycémie avant le malade, un autre prévient les crises d'épilepsie assez tôt pour que le patient puisse se mettre à l'abri avant leur survenance. Ces chiens ont des capacités que l'homme ne possède pas. Leur action peut complètement changer la vie de ceux qui les reçoivent», conclut Nicole Boyer. **PM**

PUBLICITÉ



Automobile



Motosports

NOUS VOUS SOUHAITONS DE BELLES FÊTES ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2014 AVEC URFER GROUP SA.

ClaudeUrferSA Sierre
Avenue du Château de la Cour 5
Route de Montana
3960 Sierre
Tél. 027 455 14 93
www.urfersa.ch

ClaudeUrferSA Sion
Ch. Saint-Hubert 12
Sortie Autoroute Sion-Ouest
1950 Sion
Tél. 027 327 30 70
www.urfersa.ch

ClaudeUrferSA Martigny
Rue du Levant 171
Sortie Autoroute Martigny-Expo
1920 Martigny
Tél. 027 721 00 00
www.urfersa.ch